

RAF : la masse salariale de l'animation en croissance de 15 % en 2016, à 138 M€ (Audiens)

Publié le vendredi 17 novembre 2017 à 15 h 27 - Actualité n° 106609

La masse salariale dans l'animation est en croissance de 15 % en 2016, pour atteindre 138 M€, d'après les chiffres d'Audiens, révélés lors des RAF à Angoulême, le 16/11/2017. En 2015, cette hausse avait été de 16 %. Il s'agit d'une croissance « assez inédite dans le secteur du spectacle enregistré », précise Audiens.

Audiens recense 125 entreprises en activité dans le secteur, générant 5,5 millions d'heures travaillées. 5 320 techniciens en CDDU (4,2 millions d'heures) représentent les trois quarts de la masse salariale (6 200 salariés), contre environ 800 CDI et 260 CDD de droit commun (1,3 million d'heures), pour 33,7 M€ de masse salariale.

Une masse salariale presque triplée entre 2004 et 2016

La masse salariale a « **presque triplé** » depuis 2004 avec une forte croissance en 2005 (+38 %, « certainement dû à la mise en place des crédits d'impôt et la réforme du Cosip »), pour ensuite croître de 11 % par an entre 2006 et 2008, de 2 % entre 2009 et 2012. Depuis 2013, cette croissance est autour de 10 % par an.

Le secteur est composé **d'un nombre restreint de grosses entreprises** en 2016, puisque les 6 plus grosses entreprises cumulent 45 % de la masse salariale du secteur. Deux tiers des entreprises du secteur déclarent 5 salariés permanents au plus.

Entre 2004 et 2008, les effectifs sont passés de 3 200 à 5 200 salariés. En 2010 ils ont baissé pour atteindre 5 000, avant de repartir à la hausse pour atteindre 6 200 salariés en 2016.

Un développement en région inégal

Le secteur concentré en Île-de-France (67 % des établissements et 81 % de la masse salariale) mais se **développe en région**, par exemple en Charente où le nombre d'établissements a triplé entre 2004 et 2016 pour atteindre 18, ou encore les Hauts-de-France (+4 établissements sur la

période) et la Drôme (+3). La Gironde et l'Hérault, pas représentées en 2004, compte 3 établissements chacune.

Un recours au CDDU très courant

Plus de 80 % des salariés déclarés relèvent d'un CDDU, une part stable entre 2004 et 2013 (81 %) et un peu plus forte depuis 2013 (84 %). En 2005, entre 3 400 et 5 300 techniciens intermittents sont déclarés chaque année. Les CDDU représentent environ 70 % de l'ensemble de la masse salariale.

Depuis 2004, « plus de 15 000 » techniciens ont été déclarés en CDDU dans la production de films d'animation et d'effets visuels dont :

- 2 700 déclarés sur au moins sept des 13 années considérées, dont 61 % ont perçu au moins 1 Smic annuel provenant de ce secteur d'activité ;
- 9 100 déclarés sur un ou deux ans, dont 20 % ayant eu moins de 500 € sur l'année.

Un secteur toujours très masculin mais une féminisation amorcée

Le secteur reste encore très masculin avec deux hommes pour une femme, mais **une féminisation s'amorce** puisque de plus en plus de femmes entrent dans le secteur. Les hommes représentent 68 % des techniciens en CDDU. L'Afdas souligne toutefois qu'il n'existe pas de disparité dans l'accès aux postes de cadre.

Chez les permanents, les hommes sont toujours majoritaires, mais la représentation des femmes progresse (40 % en 2004, 42 % en 2016). L'Afdas observe une « forte féminisation » des postes de cadres (31 % en 2004, 37 % en 2016).

Un secteur très jeune

Le secteur est très jeune puisque les **trois quarts des techniciens en CDDU ont moins de 40 ans**. Le personnel en CDI est aussi très jeune, avec 61 % de moins de 40 ans. Sur l'ensemble du secteur de la production et post-production audiovisuelle et cinématographique, 58 % ont moins de 40 ans. Les 50 ans et plus dans le secteur de l'animation représentent 8 %, contre 18 % dans le secteur de la production et post-production.